

LA LONDE

Actualités

BRÈVES MUNICIPALES N° 74 - JUIN 2022

Week-end festif les 18 et 19 juin !

Samedi 18 juin

14h - 18h : Fête foraine.

19h : Repas sur la place avec choix de restauration (Comité des fêtes, Pub Le Korrigan, Bar Le Samson).
Programme dans vos boîtes aux lettres avec coupon réponse à déposer dans la boîte aux lettres Mairie.

20h30 - 23h : concert sur la place avec le Groupe « The Evolution »

23h : Feu d'artifice.

23h30 : Bal populaire avec le Groupe « The Evolution ».

Dimanche 19 juin

A partir de 12h : Plaine de jeux - Fête foraine.

A partir de 14h45 : Scène ouverte avec démonstrations modélisme, zumba, hip hop, massage, Yoga danse... Déambulation d'un saltimbanque gentleman sur son vélo « Grand-Bi »... Spectacle assuré !

A 16h : Spectacle musical : "Eh dites l'oiseau" !



11 juin	Fête des écoles Léonard de Vinci
11 et 12 juin	Tournoi de foot
12 juin	Concours de Pêche Mare Trou Petit - Inscriptions à 7h30
12 juin	1 ^{er} tour des élections législatives
14/16/17 juin	Spectacle - Théâtre Cie de l'Ourail - 06.16.42.84.08
18 - 19 juin	Londe d'été (programme complet dans vos boîtes aux lettres)
19 juin	2 ^{ème} tour des élections législatives (voir au dos)
22 juin	Conseil Municipal 18h30 - Salle du Conseil
29 juin	Sortie des aînés - Voir au dos
29 juin	Boum du CMJ
14 juillet	Fête Nationale - Commémoration à 11 h
19 juillet	Partir en livre (voir au dos)
28 juillet	Fête du Centre de Loisirs
28 août	Commémoration - Libération de La Londe par les Canadiens.
1 ^{er} sept.	Rentrée scolaire
4 septembre	Foire à tout Comité des Fêtes - Place de l'Ourail - 0626159260
11 septembre	Forum Sports-loisirs-Culture - Maison des Sports : 10h -16h30
16/17/18 septembre	Journées du Patrimoine - thème « Le patrimoine durable »
18 sept.	Les « foulées de Martin » organisées par « Tel est ton défi »
25 sept.	Journée du livre (voir au dos)

**Accueil de Loisirs
du 8 au 29 juillet 2022**

(voir au dos)

**Secteur « Jeunes »
du 27 juin au 29 juillet 2022**
Ouverture et Inscriptions à partir
du lundi 27/06 à 13h00 sur place

Programme visible
à partir du 24 juin
sur le site de la Mairie
www.mairie-la-londe.fr
et sur le Facebook
Secteurjeunes Lalonde



Essaim d'abeilles : 06 26 64 39 31 / SOS frelons - guêpes : Appeler la mairie au 02 35 77 82 40

Mairie : 02 35 77 82 40 : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 14h30 à 17h30 - site : www.mairie-la-londe.fr

Sortie des Aînés : Journée à Honfleur
(programme bientôt dans vos boîtes aux lettres).

ASEPT : Le CCAS et l'ASEPT (Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires) proposent aux Seniors une activité gratuite « Danse en ligne » à compter du 16 septembre, les vendredis de 14h30 à 15h30, pour 12 séances, hors vacances scolaires. Le lieu sera communiqué ultérieurement. Les places sont limitées et les réservations sont obligatoires au : 02.35.77.82.40 ou par mail :

administration@mairielalonde.fr



**Elections législatives
les dimanches 12 et 19 juin
Salle du Conseil - Mairie**

A partir de 8h00

Les bureaux de vote fermeront à 18h00

Pensez à faire une procuration si vous êtes
indisponibles à ces dates

<https://www.maprocuracion.gouv.fr>

Pièces d'identité

Vous pouvez faire établir **vos pièces d'identité dans n'importe quel département**. Nous vous indiquons cependant quelques-unes des Mairies les plus proches équipées de **bornes biométriques** :



Elbeuf 02.32.96.90.10

Caudebec-lès-Elbeuf 02.32.96.02.02

Grand-Couronne 02.32.11.53.53

Grand-Quevilly 02.35.68.93.00

Saint-Etienne-du-Rouvray 02.32.95.83.83

Le Grand Bourgtheroulde 02.35.87.60.70

Louviers 02.32.09.58.58

Val de Reuil 02.32.09.51.51

« Partir en Livre »



Rendez-vous pour participer à la nouvelle édition de la manifestation estivale « Partir en livre » **le mardi 19 juillet sur la Place de l'Ourail de 10h à 17h.**

Venez profiter de nombreux ateliers sur le thème de l'amitié, organisés par des animateurs, des bibliothécaires et entourés d'un illustrateur et une sophrologue (potions de l'amitié, bracelets de l'amitié, lecture par l'Association Lire et Faire Lire etc....

Enfin, vous pourrez assister au spectacle

« Les mémos doux pour Adèle » ludique et interactif pour les enfants à partir de 3 ans.

Nous vous attendons nombreux pour cette journée placée sous le signe du plaisir de lire.

Entrée libre et gratuite



28 août 2022



Jean-Pierre Jaouen, le Conseil Municipal et l'Amicale des Anciens Combattants vous convient à la commémoration de la **Libération du village par les troupes canadiennes** à 11h au Monument aux Morts
La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

L'accueil de Loisirs 3-12 ans

Cet été notre équipe d'animation vous propose d'emmener vos enfants sur la piste des indiens d'Amérique

du 08 au 29 juillet 2022

Au fil des semaines, ils découvriront un mode de vie proche de la nature, l'art amérindien, une mode, des coutumes, des chansons, des instruments...

Ils pourront aussi se choisir leur nom indien !

De quoi rythmer tout le mois de juillet !

**Inscription sur le portail famille
Jusqu'au 23 juin 2022.**

Les mini-séjours

9 - 12 ans : du 11 au 15 juillet 2022 - 12 places

6 - 8 ans : du 18 au 20 juillet 2022 - 12 places

Inscriptions par mail : alshelmentaire@mairielalonde.fr

Cette année, changement de site et de programmation. C'est au camping de la base de loisirs de Brionne que se dérouleront ces 2 mini-séjours.

Au programme : Kayak pour les plus grands, du mini-golf pour les plus petits, et tous s'initieront au tir à l'arc sans oublier, bien sûr, la baignade surveillée dans le lac. L'hébergement se fera sous toile à défaut de tipi !



14 JUILLET 2022

Jean-Pierre Jaouen, le Conseil Municipal et l'Amicale des Anciens Combattants vous convient à la commémoration de la **Fête Nationale** à 11h au Monument aux Morts

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

Arrêté relatif aux bruits



Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des **PARTICULIERS** peuvent être effectués uniquement les :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Brûlage des végétaux

Compte tenu des nuisances pour la santé publique, le voisinage et l'environnement,

le brûlage est **INTERDIT PAR LA LOI** et passible d'une amende de 450 €. Pensez au compostage.

Le ramassage hebdomadaire et les déchèteries sont à votre disposition.

Trottoirs

Il appartient aux riverains de maintenir le trottoir en bon état de propreté sur toute la longueur de leur propriété : taille des haies, ramassage feuilles mortes, arrachage herbe, mousses...

Règlement municipal (art. 4 de l'arrêté n°90/2019).

Les dispositifs de pré-collecte (bacs, sacs) présentés sur le trottoir pour être collectés, ne doivent pas y rester en permanence, sauf autorisation expresse de l'autorité municipale. **Ils peuvent être sortis après 18 h la veille de la collecte et doivent être rentrés au plus tard 12 h après la collecte.**